

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le CREGÎM s'implique activement auprès des industries, des commerces et des institutions de son territoire (ICI)

Bonaventure, le 27 octobre 2008 – Pour une troisième année consécutive, le Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), en partenariat avec RECYC-QUÉBEC, contribue à la promotion de la gestion responsable des matières résiduelles dans les **industries**, les **commerces** et les **institutions (ICI)** de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, par l'entremise du programme « **ICI ON RECYCLE** ».

Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (**Industries, Commerces, Institutions**) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Dans le but de favoriser une participation accrue au programme et d'inciter les établissements québécois à mettre en place un système de gestion de leurs matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC propose dorénavant trois niveaux de participation, soit; **Engagement, Mise-en-œuvre et Performance**.

Dans le cadre de ce partenariat, le CREGÎM s'engage à diffuser du matériel et des outils afin de promouvoir le programme ICI ON RECYCLE!, créé et géré par la société d'État RECYC-QUÉBEC.

Selon M. Jean-François Henry, chargé de projet au CREGÎM, « *Dans le cas présent, le CREGÎM souhaite encadrer et soutenir les ICI dans leurs démarches vers cette reconnaissance. Pour ce faire, nous allons mettre à leur disposition de la documentation sur la gestion des matières résiduelles, leur fournir des outils de promotion relatifs au programme et les diriger vers les ressources pertinentes. On peut remarquer une nouvelle tendance au Québec. Certaines entreprises vont jusqu'à adopter une **politique d'achat** favorisant les fournisseurs qui affichent un **comportement Éco-responsable.*** »

Rappelons qu'au Québec, la récupération dans les ICI s'effectue sur une base volontaire, puisqu'aucune réglementation n'oblige le gestionnaire ou l'établissement à trier ou à récupérer ses matières résiduelles.

Pour plus d'informations relatives au programme « **ICI ON RECYCLE** » les ICI de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sont invités à communiquer avec le CREGÎM au 1 877 534 4498, nous nous ferons un plaisir de vous présenter le programme.

- 30 -

Source : Jean-François Henry,
Chargé de projet au CREGÎM
jfhenry.cregim@globetrotter.net , Tél. : 418 534 4498